NUMERO SPECIAL : L'EHPAD de BRUSQUE

Amis Lecteurs,

J'ai fait l'impasse sur le numéro d'avril, car à ce moment-là, la situation de l'EHPAD pouvait encore sembler évolutive, et même si l'espoir d'éviter la fermeture était ténu, il existait.

Aujourd'hui, mi juin, cet espoir s'est évanoui. Malgré le soutien explicite des grands élus de ce pays, Gérard LARCHER et Yaël BRAUN-PIVET, malgré celui de la Région, obtenu par visio-conférence, malgré l'action résolue et incessante de l'association de défense, ce sont les naufrageurs qui ont gagné. Tout a été mis en œuvre pour « tordre le cou » à ce dernier refuge d'un groupe d'aînés sans défense, heureux de vivre ensemble leurs derniers jours dans l'harmonie, avec la complicité active de la majorité de « ceux qui décident », l'indifférence de quasiment tous les autres, et le triomphe, provisoire et frelaté, de la société matérialiste, celle qui n'a pas d'autre morale, ni d'autre « doctrine » que celle de la rentabilité maximale immédiate, au détriment d'une vision éclairée, d'une analyse lucide et complète des conséquences inévitables sur la vitalité d'un territoire, déjà handicapé par sa géographie difficile, l'appauvrissement et le vieillissement de sa population, et l'absence de leviers permettant d'envisager un nouveau départ.

Le village de Brusque, et tout le Sud-Aveyron, Saint-Affrique inclus, comme un bon tiers de la France rurale (« la diagonale du vide »), justifieraient d'une politique spécifique de remédiation, inégalitaire au besoin (car il faut davantage aider les plus dépourvus), pour suppléer les insuffisances et rattraper les retards. Ce qui se passe est tout le contraire ! Nous subissons de plein fouet la déréliction mortifère d'un pays qui se défait sous les coups de boutoir d'un capitalisme brutal, dont la doctrine « sociale » irréaliste a pu être présentée comme un « ruissellement » du trop-plein de richesse. Cette fiction d'un partage de l'abondance relève du contre-sens, car ce qui déborde suit toujours la ligne de plus forte pente, et comme le sait bien la sagesse populaire, « l'argent va toujours à l'argent ».

Qu'en est-il du département de l'Aveyron ? De Villefranche de Rouergue à Rodez, puis à Séverac-le-Château, puis venant effleurer Millau, une bande médiane d'ouest en est concentre l'essentiel de la richesse produite et des services, alors que le reste du territoire, Aubrac, Levézou, zone sud-millavoise, piétine sur place, se dépeuple et ahane. Et le pouvoir local, pas plus que le national, ne se soucie guère de ces inégalités. Un simple exemple : la voirie départementale. Nous, les « sudistes », ne voyons guère d'enrobé revêtir les

Mairie de Mélagues

Le Bourg,12360 Mélagues
Tél: 0565995303
mardi 10h à 14h
samedi 15h à 17h
mairie@melagues.fr
www.melagues.fr

Cyber-base de Mélagues

réseau CYBER BASE Midi-Pyrénées

Horaires
mardi 8h – 14h
jeudi 8h – 14h
Tél: 0565995410
mairie.melagues@orange.fr

Gîtes de Cartayrade

Hendrik & Dorine Brakel
Cartayrade – Rials
12360 Mélagues
0685362074 ou 0608312424
info@cartayrade.com
www.cartayrade.eu

Volailles de Brioges

Sylvie et Jean-Louis Rivemale
Brioges, 12360 Mélagues
tél: 0982123996
Port: 0687250205 - 0683060896
volaillesdebrioges@orange.fr

routes ailleurs qu'à la télévision ! La majorité de nos voies reste classée en 3ème catégorie, malgré l'exemple de la SNCF, qui a depuis belle lurette supprimé la 3ème classe de ses trains. Et ce matin même, 7 juin, j'observais me rendant à Brusque, la hauteur et l'épaisseur de l'herbe bordant la bande de roulement de chaque côté de nos routes départementales, si bien que s'y croiser devient un exercice périlleux. Cet exemple est d'une clarté limpide. Je pourrais en citer bien d'autres. Chacun de vous peut faire le même constat. Comme je l'ai fait, avec vous, il y a près de 30 ans, je ne me coucherai plus sur la route de St-Affrique à Vabres pour défendre notre hôpital : les élus locaux qui devaient le soutenir ont signé en faveur de sa mort lente. À sa place, on nous propose un mirage ! Mais je n'ai pas le don de double vue ….

Nous sommes tous des assassins

Provocateur, ce titre, que j'emprunte à un film célèbre ? Pas le moins du monde ! Il est emblématique de l'histoire de notre EHPAD. Car il a été assassiné de sang-froid, par ceux qui auraient dû le défendre, et qui auraient pu le sauver !

Ce que je vous dis dans ce journal ne peut être qu'une synthèse. Je ne peux pas reprendre en détail tous les épisodes. Mais il y a les principaux articles que j'ai publiés dans les « Nouvelles de Mélagues », entre 2022 et 2025. Si vous voulez avoir une vue complète de cette agonie provoquée, je vous enverrai, sur simple demande, les numéros ci-après :

Novembre 2022 – Juillet 2023 – Août 2023 – Septembre 2024 –
Octobre 2024 – Février 2025 – Mars 2025.

L'envoi sera totalement gratuit, par voie postale. Vous y trouverez tout l'essentiel. Ce sera révélateur, et très concret ! Vous comprendrez avec quelle hypocrisie notre communauté de communes a amorcé le piège conduisant sans entraves à la fermeture de l'EHPAD, le refus absolu de tout véritable dialogue, l'inconstance et la volatilité de la position départementale, et la passivité quasi générale des élus du secteur, quand la com'com' feint de les consulter. Bien que cela me soit difficile, je m'efforcerai de rester objectif. Mais la référence aux éléments factuels évitera toute ambiguïté.

Les premières alertes concernant l'EHPAD de Brusque sont antérieures à la pandémie du Covid. Celle-ci a engendré une bonne année supplémentaire d'immobilisme, au cours de laquelle rien n'a été fait par personne pour remédier au vieillissement du pensionnat Sainte-Foy. Car en apparence, tout semblait « sous contrôle ». Comme ses pareils du « Sherpa » de Belmont et Camarès, l'EHPAD « Vallée du Dourdou » était plein. Ce qui permettait de mesurer les besoins de la com'com en EHPAD de type classique : 3 fois 30 lits, tous occupés, tous sous gestion associative, le « Sherpa » pour Belmont et Camarès (avec soutien financier de la com'com'), « Vallée du Dourdou » pour Brusque (avec le soutien de l'UDSMA). Saint-Sernin, de son côté, possède aussi son EHPAD, géographiquement un peu éloigné du « groupe des 3 ».

Au moment où devenait prégnant le problème du vieillissement de Brusque, les responsables de l'UDSMA étaient en train de ressusciter les principes des « marchands de soupe » du XIXè siècle, tels que les décrit Balzac, s'appuyant sur l'idéologie, mortifère pour l'humanisme, mais dominante depuis le début du XXIè siècle, de la rentabilité obligatoire, y compris dans les services sociaux – terrible virus infectant, dans notre triste époque se prétendant progressiste, aussi bien l'État que la sphère marchande. L'objectif proclamé de l'UDSMA était, pour devenir « rentable », de « faire du chiffre » avec un effectif minimal à 60 pensionnaires, idéal avec 100 ! Autrement dit, créer des « usines à vieux » comme on construit des « usines à vaches ». Face à ces exigences comptables, les considérations humanitaires n'ont plus aucune importance. Nul espoir pour les humanistes, en face des bureaucrates. Même si ce raisonnement ne tient pas, confronté aux réalités. Pour nous limiter à notre cadre géographique, les EHPAD à 30 lits, dans le département, sont encore les plus nombreux. Et il en est d'aussi « vieillots » que celui de Brusque.

Élargissons le cadre au pays tout entier : plus de 80 % des EHPAD, quels que soient leur âge, leur taille, et leur mode de gestion, sont en déficit systémique. À ce stade, c'est donc un problème d'État, qui doit être traité en parallèle avec celui de la fin de vie : car une retraite sereine est la condition sine qua non d'un adieu apaisé au monde des vivants.

À la barre des accusés

Cette position profondément asociale de l'UDSMA a fourni un justificatif « officiel » aux « décideurs » ultérieurs. Nous allons les passer en revue.

a) la Communauté de communes « Monts, Rance et Rougier » :

Après une longue période d'observation, et quelques conciliabules, la com' com' s'est saisie de la question, au cours d'une réunion à sujet unique, le 27 octobre 2022. Retenu par un rendez-vous antérieur mobilisant 30 personnes, je n'ai pu y participer. Mais j'avais envoyé une note à la présidente, en la priant d'en donner lecture aux délégués. Ce qui n' a pas été fait. C'est déjà un indice de toute la duplicité avec laquelle la com'com' allait traiter le sujet.

Lors de la réunion du mois suivant, celle-ci avait eu le temps de peaufiner le piège dans lequel elle allait nous enfermer. « Peaufiner » n'est pas le mot juste, car un minimum de réflexion aurait permis d'esquiver cette manœuvre grossière. Mais le piège a été efficace. Car notre com'com' fonctionne en mode automatique : il est rarissime qu'une commune discute les propositions proposées au vote, et tout à fait exceptionnel qu'une alternative soit proposée. De ce fait, la « machine à voter » n'est jamais enrayée !

Pour l'essentiel, le piège résidait dans l'ordre des 2 délibérations qui nous étaient soumises. La première proclamait « l'intention de tout faire pour conserver les 30 lits de Brusque sur le territoire » ; la seconde nous invitait, « le cas échéant », à en étudier la meilleure répartition !

C'était, à première vue, relativement habile : le libellé du premier texte endormait la méfiance, de manière à nous mithridatiser contre le poison du second. Le piège résidait dans l'ambivalence du terme de « territoire » : celui de la commune ou celui de la communauté ? Cette ambiguïté voulue, d'apparence innocente, est devenue le leitmotiv de toute l'argumentation ultérieure de la com'com.

En fait, voter sur la première délibération rendait inutile la seconde, dont le résultat, sinon l'objectif, était de brouiller les pistes, sous tout un habillage de « bonnes intentions ». La com'com' se disait prête à aider la commune de Brusque à acquérir la propriété du pensionnat Sainte-Foy, siège de l'EHPAD, appartenant aux sœurs de la Sainte-Famille, de Villefranche de Rouergue, qui étaient disposées à le vendre. Proposition totalement hors sujet, en tout cas prématurée, car la continuité de l'EHPAD sur le site n'était en aucune façon conditionnée à une vente de l'immobilier !

J'ai demandé la parole. Elle m'a été refusée : la présidente était très nerveuse, se disant excédée par « Le temps que [lui faisait] perdre cette histoire ! » (Sic). Je n'ai pas insisté, pensant que si la parole m'était refusée, je m'exprimerais par écrit. Et tête basse, nous avons voté. Pas de surprise, seulement 2 voix contre, Brusque et Mélagues. Les autres délégués de la com'com' avaient été bien chapitrés !

Ce jour-là, Brusque a manqué l'occasion de développer son meilleur atout. Il fallait insister, au besoin prendre de force la parole, développer le projet alternatif d'aménagement du pensionnat St-Thomas, à l'entrée nord du village, dont la commune est propriétaire : un bâtiment plus vaste que l'EHPAD, en bien meilleur état, bénéficiant de tout l'espace disponible pour une adaptation harmonieuse... À la réflexion, je pense que ce qui rendait la présidente si nerveuse, c'était la crainte que les représentants de Brusque ne convainquent la majorité de la com'com' de la solidité de leur projet. J'ai encore en mémoire la réflexion d'un pensionnaire de l'EHPAD : *« Nos élus font-ils ce qu'il faut pour nous défendre ? »* la réponse ne va pas de soi …

b) Les élus du Camarès :

Mis à part Brusque et Mélagues, seuls Montagnol et Camarès ont pris position. Montagnol, en proposant d'aider au financement d'un nouvel EHPAD à Brusque, Camarès, en refusant d'accueillir les 15 ex-pensionnaires de Brusque qui lui étaient destinés. Ce qui a empêché la présidente de la com'com' d'officialiser la répartition 50/50 : 15 pour Belmont, et 15 ? Elle n'a pas osé déclarer : « pour Camarès ». Cette moitié est restée dans le vague. Il faut savoir, en effet, refuser les propositions malhonnêtes. Laissons aux mafias en tous genres le partage du butin !

c) Les élus départementaux :

Le président du département, au début, semblait ouvert à toute hypothèse. Lassé d'attendre, il s'est, en fin de compte, laissé séduire par l'éventail de projets alternatifs, mis en avant par la com'com' – qui avaient tous l'avantage de permettre la récupération de 15 lits par le département, pour les affecter ailleurs (loin du sacro-saint « territoire »). Car, vu les réticences de Camarès, la com'com' n'a pas osé affecter les 30 lits à Belmont – d'où ces projets diversifiés, sans aucune consistance, ne répondant à aucun besoin avéré, pour compenser en « paroles verbales » (dixit « le Canard enchaîné ») les 15 lits perdus. Voir ce qui se passe à St-Affrique pour le démontage progressif de l'hôpital, « compensé » par la promesse du nouvel hôpital fantôme ! Aussi, j'ai envie de dire au président du département, et en latin, d'après Virgile : « *quantum mutatus ab illo !* » (« combien différent de celui que j'ai connu ! »). Ainsi, il a vérifié que parfois, l'exercice du pouvoir est une ascèse inverse. Il comprendra ce que je veux lui dire. Car les gros bataillons d'électeurs sont à Rodez, et les élections sont en fond d'horizon.

d) Les élus nationaux :

Le sénateur, même dûment chapitré par le président du Sénat, a tenté de me « vendre » une des solutions alternatives. Je lui ai opposé un refus courtois, mais résolu.

Le député, même informé de ma démarche par la présidente de l'Assemblée nationale, n'a pas dévié du courant continu injecté par la com'com' pour en illuminer les dites alternatives. Ce qui a produit le même effet qu'un court-circuit.

Malgré ses proclamations tonitruantes, *(« aucun EHPAD ne doit fermer »),* Bruno Retailleau a transmis le dossier non au préfet, comme le font d'ordinaire les ministres pour un courrier dont ils ne veulent pas connaître, mais à sa collègue Catherine Vautrin, ministre de la Santé. Un bel effort d'originalité dans l'esquive, qui mérite d'être salué, comme lors des chevauchées du Puy du Fou.

J'ai eu un contact par vidéo-conférence avec la Région. Emmanuelle GAZEL, bien informée, m'a assuré, au nom de Carole DELGA, que tout projet futur serait soutenu. C'est un jalon pour demain (voir plus loin).

Enfin, hommage soit rendu à Gérard LARCHER et Yaël BRAUN-PIVET, dont les réponses ont été rapides et positives, mais sans effet immédiat sur les décideurs locaux. Acceptons-le comme la preuve que notre démocratie fonctionne encore, puisque le pouvoir reste partagé, mais aussi comme l'indice d'une banalisation des réponses standardisées aux besoins spécifiques de nos populations !

e) Alors …

Alors, vous vous demandez peut-être, après Molière : « *Que diable allait-il faire dans cette galère?* » La question mérite d'être posée. Le reproche que je m'adresse, c'est d'avoir, moi aussi, tardé à agir. Car je n'ai aucun pouvoir de décision. Victime, moi aussi, de la paralysie générale : j'ai attendu trop longtemps que le miracle se produise. Le miracle, c'est-à-dire une réaction de la population.

« Comment ? Voici un EHPAD dont tous les lits sont occupés, dont les comptes sont presque à l'équilibre, dont les pensionnaires ont trouvé, à proximité de leur domicile, une ambiance quasi familiale, un service sans reproche, des animations et des fêtes régulières, un encadrement compétent et suffisant, dans un bâtiment emblématique du village … Sa disparition est impossible ! On ne peut pas y croire ! Quelqu'un va bien finir par bouger ! »

Voilà ce que je me disais, avec toute ma naïveté. Mais chacun restait immobile, figé dans une sorte de sidération, que l'après-Covid prolonge, mais ne justifie pas. Je ne supporte plus cet enlisement général. Un appel téléphonique achève de me motiver. Il est de Chrystelle DRESSAYRE, fille d'Huguette et de Jean, le dernier boucher du village (qui ne sont plus de ce monde). Elle est décidée, convaincante, émouvante par son attachement à ses racines. Elle lève mes dernières hésitations. Et voilà !

f) La population brusquoise :

Bien frileuse, au début … puis elle prend sa part du réveil général, amorcé par l'association *« Tous pour un EHPAD à Brusque »*, présidée par Jocelyne MERY, qui passe le relais à Jean-François MAJOREL. La partie n'est pas gagnée mais il faut la jouer ! Même pour l'honneur ! On appelle cela l'esprit sportif, mais il n'exclut pas le pragmatisme.

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Au fil de ces années, et des multiples réunions qui se sont tenues, ont été évoquées quelques ébauches de pistes. Ce compte rendu ne peut être exhaustif, car rien n'a été approfondi. Chacun y est allé de son idée, réaliste ou baroque, jamais appropriée aux besoins connus, participant quasi toujours de cette rage généralisée de démolir ce qui fonctionne pour le remplacer par un ersatz, inopérant et plus cher, sous l'invariable prétexte de sacrifier à la « modernité ». La commune a vaguement mentionné une construction nouvelle à Céras, dans la zone du camping et du village de vacances, au bord de la route d'Arnac-sur-Dourdou, ou bien près du hameau de Viales, en direction de Camarès. Dans les deux cas, hors du village. La com'com' s'est très rapidement focalisée sur la création d'un « habitat inclusif » (qu'es aco?) ou d'une unité Alzheimer – dans les deux cas, perte de la moitié des lits actuels !
C'est le président du département qui se frotte les mains ! Autant de billevesées sans la moindre consistance, de propos de « Café du Commerce » d'une après-midi d'automne désœuvrée, tout cela sans la moindre étude de faisabilité architecturale, ni perspective de financement, ni de calendrier de

réalisation. Autant en emporte le vent, ou le cours du Dourdou … Quand la volonté politique est absente, en vain s'épuisent les cerveaux … s'il leur reste un peu de réserves …

L'ENJEU HUMAIN

Presque tous les pensionnaires de l'EHPAD me sont connus, appartenant à des familles amies. Même si j'ai choisi d'être mélagais, je suis resté à demi brusquois. Je n'oublie pas que l'EHPAD a été ma première école, que ma mère y avait été pensionnaire dans les années trente, puis y était revenue dans les années cinquante comme femme de service. Comme dit le poète :
« La mémoire et le cœur s'attachent à nos pas ».

Une trentaine d'emplois sont en jeu, et vont disparaître en ce moment social critique. Ce sont autant de destins individuels et familiaux qui risquent de basculer, du chômage à la précarité, dans une vie incertaine aux conséquences lourdes sur le plan humain. Et « changer de trottoir et traverser la rue » restera inopérant, en dépit de l'affirmation stupide de l'apprenti qui tente de nous gouverner, avec un succès plutôt mitigé...

L'ENJEU ÉCONOMIQUE

En 2014, la commune de Brusque comptait 301 habitants. À ce jour, et si j'en juge par le nombre de deuils que j'ai partagés dans le journal de la commune, elle ne doit plus guère en compter que 260. La disparition brutale et simultanée de 60 consommateurs (30 pensionnaires et 30 encadrants et leurs familles) lui fait perdre d'un seul coup le quart de sa population. C'est un coup de poignard dans le dos. Les conséquences seront immédiates pour le quotidien : la supérette, la boulangerie … Puis tous les artisans qui nous restent, et le peu de services publics. Lisez, dans le journal de septembre 2024 que je vous enverrai sur demande, ma proposition concernant les « villages d'équilibre ». Elle est très sensée, mais pas d'effet immédiat. Au surplus, aucun politicien ne la soutiendra, car je n'ai pas fait l'ENA, et je n'ai aucune carte de parti.

Mais la mort de l'EHPAD, à moyen terme, concerne aussi toutes les communes voisines de Brusque, dont les artisans et les services publics et privés verront se réduire leurs activités. Les économistes ne sont pas des humanistes : quoique bons techniciens, ils sont trop spécialisés pour mesurer les dégâts collatéraux d'une économie qui ralentit, autour du point de défaillance humaine qu'ils n'ont pas su identifier, car ils le prennent pour une conséquence, alors que c'est une cause.

LE TROUPEAU BÊLANT DES ÉLUS AVEYRONNAIS

« Bêlant », car ils n'hésitent jamais à critiquer le gouvernement – c'est sans risques ! Mais « troupeau », car ils semblent bien devenus incapables d'autonomie, et n'agissent plus qu' « en groupe, en ligue, en procession », quel que soit le berger : la consigne, c'est « surtout pas de vagues ! » Je leur ai envoyé, en deux fois, 608 lettres personnelles. Seules une dizaine de communes se sont distinguées du troupeau. Je leur en exprime toute ma reconnaissance : elles ont sauvé l'honneur !

Je rappellerai seulement que dans les années 1990-91, lors de l'attaque massive contre l'école rurale, je suis intervenu personnellement, sur leur demande, dans 50 communes. Je crois qu'il sera bientôt temps de recommencer. Mais nous avions gagné 20 ans de répit.

À ce jour, il ne me reste plus que 8 mois pour arriver au terme de mon 7ème mandat de maire. Mais ce monde n'est plus le mien !

CONCLUSION

… peut-être provisoire ! Car il se trouvera bien quelqu'un, à son tour, pour se lever face aux dénis de Justice futurs – car il y en aura ! Et la « génération Tik Tok » m'effraie par son conformisme. La vérité est plurielle : nul ne la détient en entier !

L'EHPAD de Brusque est moribond. Mais il ressuscitera. Car le besoin se manifestera toujours. Ma génération arrive au grand âge. Les vôtres suivront. Il y aura, dans leur sein, quelques hommes vrais, vaillants et libres, qui refuseront d'ânonner les diktats de leurs hébétudes collectives, et de s'y conformer tels des robots décervelés au cœur en court-circuit. Oui, il viendra des hommes vrais. Sinon, la vie ne vaudrait pas d'être vécue.

Pour moi, je vais partir avec un sentiment de désillusion très lourd, et une blessure intime qui sera incurable, et que je porterai au fond de moi jusque dans l'autre monde. J'ai toujours eu en horreur l'indifférence. Dans ce lamentable épisode de l'assassinat concerté de l'EHPAD de Brusque, nous nous sommes déshonorés. Les « bureaucrates » ont triomphé des « humanistes ». Aujourd'hui, les pensionnaires de Brusque sont dispersés comme des colis encombrants, malgré eux, parfois transplantés à l'unité, loin de leur ambiance familière, et terminent leur vie désespérés. Parfois prématurément, peut-être. Car la souffrance qu'on leur inflige, à leur âge, ne peut qu'influer sur leur santé. La souffrance morale est pire que la souffrance physique. Celle-ci s'apaise quand s'arrête la torture, celle-là ne s'arrête jamais. Depuis janvier, ils sont 4 à être décédés. Le dernier en date est Albert PONS, au matin du 4 Juin, à 90 ans.

Il me revient, de lui, un superbe souvenir, quand, il y a des années, il incarnait le rôle d'un évêque, dans une pièce dramatique de Pierre MARTIN-VALAT, jouée sur le parvis de l'église de Brusque. Il avait, sous l'habit épiscopal, toute la prestance de sa haute taille, et toute l'autorité allègre et solennelle de son rôle. Au revoir, Albert, attends-moi, avec les autres Brusquois, aux pieds du Père Éternel, et propose-lui de rejouer cette pièce illustrant la vie de Saint Thomas, ton serviteur fidèle ! S'il est intéressé, je veux bien te donner la réplique ! Avec toute mon affection pour toi, et pour tous ceux qui sont déjà là ! Je vous embrasse.

--*-*-*-*-*-*-*-*-

PS 1 – Le texte ci-avant est loin de rendre compte de toutes les péripéties qui ont tué l'EHPAD de Brusque. Aussi, je vais me donner le temps de publier un ouvrage qui vous dira tout ce qui manque à la présente synthèse, et en particulier, comment l'EHPAD aurait pu – et dû – être sauvé. Laissez-moi jusqu'à l'automne prochain. Je veux qu'il reste un souvenir de ce qui est advenu. Pour la morale et pour l'histoire ! Pour éviter le retour de ces fautes gravissimes contre notre devoir d'humanité.

PS 2 - Pour obtenir les numéros des « Nouvelles » indiqués dans le texte, vous pouvez nous joindre
par téléphone : 05 65 99 54 10 ou 06 84 78 99 92
par mail : mairie@melagues.fr ou mairie.melagues@orange.fr

PS 3 - Festivités à Mélagues :

- Fête votive : les 5 et 6 juillet, programme bientôt disponible
- Concert choral : église St Martin à Mélagues, dimanche 13 juillet à 21 heures, Chœur RUTA MYATA QUARTET, Ukraine. Entrée libre.

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

En attendant que nous juge l'Histoire

Ils étaient vingt et cent, tous unis, rassemblés
Dans l'asile discret de leur dernière aurore.
Parmi leurs cheveux blancs, on voyait luire encore
Le reflet mordoré des derniers champs de blé.

Cet asile était sûr, ils le croyaient, sans doute,
Confiants que leur repos était bien mérité.
Ils avaient oublié l'obstacle sur leur route,
Quand l'homme sans honneur dénie la vérité.

« Votre asile est vieillot, il va falloir l'abattre,
Et vous irez loger ailleurs, oh, n'importe où !
Sinon, d'un nouveau lieu vous essuierez les plâtres,
Car la modernité n'attend pas après vous ! »

Aujourd'hui, il leur faut quitter cette demeure
Pour des motifs que nul n'a pu leur expliquer,
Car de dire merci, ce n'est plus, à cette heure,
Un devoir spontané dont on doit s'acquitter.

Toute bête a son lieu de vie où elle campe.
La vache a son étable et la brebis son parc,
La niche pour le chien, pour le chat la soupente…
Sans domicile, seuls, vous iriez au hasard ?

Êtres humains, enfin, réveillons nos consciences !
Dans ce cher vieux pays si fier de sa grandeur.
Nous ne laisserons pas d'aînés en déshérence,
Sans que la honte brûle au tréfonds de nos coeurs …

Rebelle résolu aux ordres que l'on donne
Sans le moindre respect du destin de nos vieux,
Je préfère observer, fidèle à Antigone,
Les lois sûres, les lois non écrites des dieux !

Dans l'asile discret de leur dernière aurore,
Ils seront vingt et cent, tous unis, rassemblés.
Parmi leurs cheveux blancs, on verra luire encore
Des derniers champs de blé le reflet mordoré…

Ce poème n'a pas été publié par la presse. Est-ce une censure, parce qu'il est trop explicite ? Souvenons-nous de la chanson de Guy Beart :

> *Le premier qui dit la vérité,*
> *Il doit être exécuté .*